

Paris, le 21 janvier 2018

N/REF : SmartDataDecision – Stat 21 01 18

V/REF.: Offre de mission

Le logiciel SmartDataDécision (www.smartdatadecision.com) constitue la première plateforme analytique visant à évaluer les risques juridiques d'un traitement de données en cas de non-conformité au Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Le projet est né de la nécessité pour les « *responsables de traitement* », avec l'entrée en vigueur, le 25 mai prochain, de la réforme globale des règles en matière de protection des données personnelles, de mesurer le risque juridique inhérent à leurs pratiques. L'objectif est de fournir une aide à la décision aux responsables de traitement.

Pour caractériser ce risque juridique, trois valeurs sont actuellement prises en compte. Le score de conformité – une série d'indicateurs émanant du remplissage d'un questionnaire en ligne –, la sévérité des décisions et le « *risque réel estimé* » calculé en fonction de la visibilité du manquement et de la jurisprudence.

Dans le cadre du développement de la version 2 du logiciel, le Cabinet recherche un statisticien pour la réalisation d'une mission de conseil et d'accompagnement scientifique consistant notamment à :

- Étudier les données collectées par le cabinet et les indicateurs existants sur la version 1 du logiciel ;
- Analyser les algorithmes actuellement mis en œuvre ;
- Proposer des méthodes de calcul pertinentes pour l'analyse d'un risque ;
- Formuler tout conseil utile pour atteindre l'objectif défini par le Cabinet.

Ces prestations peuvent prendre la forme notamment de :

- Notes de cadrage, rapports, études, consultations ainsi que tout type de document, quels qu'en soit la forme et le support ;
- Échanges écrits ou oraux, le cas échéant confirmés par écrit ;
- Réunions de travail.

La mission est proposée dans le cadre d'un contrat de prestation de service. Elle sera réalisée en télétravail, modulo la participation de réunions au Cabinet avec le reste de l'équipe.

Les honoraires du candidat seront facturables à un taux horaire convenu entre les parties, sur devis.